

BTS ÉLECTROTECHNIQUE

Le BTS Électrotechnique forme des spécialistes de l'étude, de la mise en oeuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques. Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent faire intervenir des procédés d'hydraulique, de pneumatique, d'optique.

QUALITÉS REQUISES

- S'intéresser aux environnements électriques et au numérique
- Savoir travailler en équipe
- Être organisé et autonome
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- **Étudier** un système technique industriel : pré-étude, modélisation, conception et industrialisation
- **Présenter** un projet : demande du client, diagnostic, élaboration du dossier technique, mise en œuvre
- **Organiser** un chantier

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI (EN BRUT)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1^{re} année	432,84 €	689,34 €	849,65 €
2^e année	625,22 €	817,59 €	977,90 €

Brut mensuel minimal pour un apprenti pour temps plein au 01/01/2022
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage : <https://www.service-public.fr/>



HORAIRES HEBDOMADAIRES

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

	1 ^{ERE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Culture générale et expression	4h	3h
Mathématiques	5h	5h
Langue vivante (anglais)	3h	3h
Physique-chimie	8h	8h

DOMAINES PROFESSIONNELS

Sciences et techniques industrielles	10h	10h
STI en coenseignement : anglais	1h	1h
STI en coenseignement : mathématiques	1h	1h
Analyse, diagnostic, maintenance	3h	3h

MODALITÉS D'ALTERNANCE

40 semaines avec 15 jours par mois en centre de formation
Soit 1400 heures entre le 1^{er} septembre et le 15 juillet.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriels, la production et la transformation de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment. C'est en maintenance et en conseil technique que les emplois se développent le plus rapidement.

Métiers accessibles :

- Chef-fe de chantier
- Domoticien-ne
- Électromécanicien-ne
- Régisseur-euse lumière
- Responsable service après-vente
- Technicien-ne d'essais

POURSUITE D'ÉTUDES

- CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle
- Licence Électronique, énergie électrique, automatique
- Licence pro Domotique
- Licence pro Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable
- Licence pro Métiers de l'électricité et de l'énergie
- Diplôme d'ingénieur en électronique et électrotechnique



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Durée de la formation** : 2 ans
- **Niveau terminal d'études** : BAC+2
- **Nature du diplôme** : National - Niveau 5
- **Code diplôme** : 320-25520
- **Formation par apprentissage**
- **Coût de la formation** : gratuit pour l'apprenti-financement OPCO

MOYENS MIS À DISPOSITION

- Les activités pratiques se déroulent sur le plateau technique de Chaudronnerie de l'établissement.
- Les apprentis ont à leur disposition les équipements industriels suivants : Parc machines conventionnel avec plieuse, scie à ruban, Machine à découpe Jet d'eau OMAX / Logiciels : SOLIDWORKS, LOGITRACE...

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle... :

www.donbosconice.eu > Centre de Formation d'Apprentis
> Informations)

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation. Pour contacter le référent handicap : referent.handicap@donbosconice.eu

RESTAURATION

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement (5,30 € le repas en 2021-2022 pour indication).

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex
Contact : Inès PRIETO - Directrice des Etudes
Tél. 04 93 92 85 82 (L.D) i.prieto@donbosconice.eu
UAI : 0062093 T - **Siret** : 304 265 390 00019 - **NAF** : 85.31 Z

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Le BTS Electrotechnique est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel industriel de l'électrotechnique, bac STI2D, bac général... Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP.FR - plus d'infos sur le site. Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur la plateforme Parcoursup (début janvier pour la session débutant en sept.). Pour les autres candidats, prendre directement contact avec le CFAR.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES*

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Les cours ont lieu en groupe complet (< 30 apprentis).
- Les activités de travaux dirigés se déroulent en demi-groupes (< 15 apprentis).

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- L'apport de connaissances théoriques a lieu en groupe complet (< 30 apprentis).
- Les activités pratiques se déroulent en demi-groupes (< 15 apprentis).

(*) Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation

RÉFÉRENCIEL DE FORMATION

ÉPREUVE / UNITÉ (EU)

- U1** Culture générale et expression
- U2** Langue vivante : anglais
- U3** Conception - étude préliminaire
- U4** Analyse, diagnostic, maintenance, conduite de projet
- U5** Analyse, diagnostic, maintenance
- U51** Conduite de projet / chantier
- U52** Conception - étude détaillée, réalisation, mise en service d'un projet
- U61** Conception, étude détaillée du projet
- U62** Réalisation, mise en service du projet

ÉPREUVE FACULTATIVE (UFAC)

- UF1** Langue vivante facultative

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

ÉVALUATION En cours de formation. Dans chaque discipline, l'apprenti est évalué tout au long de sa formation. L'ensemble de ses résultats est enregistré sur notre plateforme PRONOTE. Tous les semestres, l'ensemble des formateurs se réunit en conseil pour faire le bilan de la période et pour communiquer des recommandations à l'apprenti.

EXAMEN Les épreuves du BTS se déroulent un peu comme celles du bac. L'apprenti est convoqué aux différentes épreuves à une date donnée et une heure précise. Il doit obligatoirement passer toutes les épreuves de son BTS lors de la session de juin. On appelle cela la forme globale. Si vous avez déjà présenté ce diplôme, vous pouvez sous certaines conditions conserver le bénéfice de certaines épreuves. Vous êtes invité à prendre conseil auprès du CFA avant de déposer votre demande d'inscription.

ÉPREUVE (CF RÉFÉRENCIEL CI-DESSUS)	MODE	DURÉE
U1	Ponctuel - Écrit	4h
U2	CCF	
U3	CCF	
U4	Ponctuel - Écrit	4h
U51	CCF	
U52	CCF	
U61	Ponctuel - Pratique	1h40
U62	Ponctuel - Pratique	1h40
UF1	Ponctuel - Oral	40min

